

Échos des associations amies

Communiqué de presse de la Fédération Environnement Durable du 01-03-2022



Cyber attaque. Six mille éoliennes hors de contrôle

La sécurité des éoliennes est assurée principalement par des connexions satellite. Elles sont arrêtées notamment lorsque le vent dépasse 80 km/h et a fortiori en cas de tempête ou d'orages. En cas de saute de vent en mode automatique, le danger est l'emballement du rotor et incendie ou détachement d'une pale.

Enercon fabricant allemand d'éoliennes vient de lancer une alerte concernant une perturbation massive de la connexion satellite ayant déjà affecté près de 6000 éoliennes représentant une puissance totale de onze Gigawatts (1).

Cette perturbation fait craindre des cyberattaques plus larges sur tous les sites de production d'électricité éolienne. Compte tenu de leur isolement géographique elles sont le maillon sécuritaire le plus faible du réseau énergétique français. La surveillance physique et logicielle internet des 8.000 machines disséminées sur tout le territoire est quasiment impossible. Ces conditions confèrent à l'éolien le qualificatif de maillon critique du réseau électrique français. Aujourd'hui tout le monde s'accorde à établir que les barrières numériques entre les producteurs d'électricité et les transporteurs sont ténues puisqu'elles communiquent et que l'analyse du trafic internet est de nature à révéler des adresses (IP) et d'en établir des listes complètes.

Les devoirs sécuritaires de l'État définis dans le Code de la Défense à propos des opérateurs de services essentiels, ne semblent pas avoir été mis en œuvre à ce jour dans le domaine des éoliennes. A l'audit effectué des 8 000 éoliennes françaises, le suivi paraît d'autant plus difficile que beaucoup de préfectures ignorent qui est le propriétaire du parc qui change en moyenne tous les trois ans et encore moins qui est son opérateur, la société de service qui gère le parc au quotidien. De plus la plupart du temps la nationalité de leur propriétaire, est inconnue et par voie de conséquence de leur opérateur, les préfectures étant dans l'ignorance des ventes d'électricité des parcs dans leur département.

La Fédération Environnement Durable demande aux associations adhérentes de contacter les préfets pour qu'ils ordonnent la présence d'un technicien sur place jusqu'à ce que tout danger soit écarté et qu'ils prévoient des zones de protection sécurisées autour des éoliennes implantées sur tout le territoire français

Contacts presse Jean-Louis Butré 06 80 99 38 08

contact@environnementdurable.net

Jean-Louis Rémouit 06 18 40 22 00 jlremouit@gmail.com